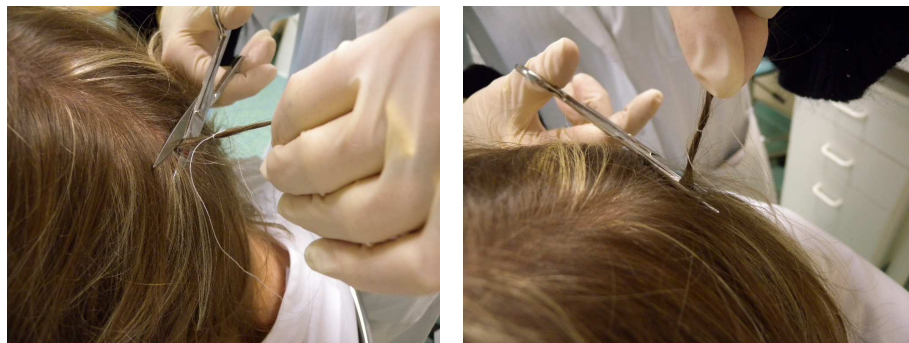
	FICHE D'INSTRUCTIONS	PRA-FI-TOX-251
POLE DE BIOLOGIE PATHOLOGIE GENETIQUE <i>INSTITUT DE BIOCHIMIE ET BIOLOGIE MOLECULAIRE Biochimie - Toxicologie 9606</i>	MODALITES DE REALISATION D'UN PRELEVEMENT DE CHEVEUX A VISEE D'ANALYSES TOXICOLOGIQUES	V : 1 Applicable au : 02/11/2015 Page 1 sur 1

REDACTION	VERIFICATION	APPROBATION
JEAN-MICHEL GAULIER	LUC HUMBERT	DELPHINE ALLORGE



Quantité à prélever ?

Idéalement, 4 mèches d'environ 100 cheveux chacune, c'est-à-dire des mèches d'un diamètre d'environ 2 mm (minimum).

Où prélever ?

En vertex postérieur, c'est-à-dire sur l'arrière du crâne.

Comment prélever ?

- **ORIENTER** la mèche en maintenant les cheveux ensemble à l'aide d'une cordelette nouée à environ 1 cm de la racine (coté « cuir chevelu » de la mèche) ; l'orientation (racine → pointe) est nécessaire pour pouvoir segmenter les cheveux et ainsi retracer l'historique des faits.
- **COUPER** avec des ciseaux, de façon nette, le plus près possible de la peau.
 - *Ne pas arracher les cheveux !*
 - *Ne pas mettre de scotch !*
 - *Laisser la cordelette (maintien et orientation de la mèche) !*
- **CONSERVATION** dans une enveloppe (envelopper les mèches dans du papier en aluminium au préalable), à température ambiante et à l'abri de la lumière.